

# CRESS

Mis à jour le 7 février 2018

La Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire met en place différentes actions qui touchent au déploiement et à la consolidation des structures, des activités et des emplois de l'Economie Sociale et Solidaire.

## QUOI ET COMMENT ?

La Cress travaille avec des réseaux spécialisés relevant des services à la personne, de l'insertion par l'activité économique, du sport, de la culture, du développement durable, de l'éducation populaire...

**La loi du 31 juillet 2014 lui confère les missions de service public suivantes :**

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire ;
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises ;
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises ;
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'économie sociale et solidaire ;
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'économie sociale et solidaire et l'appui à l'établissement de liens avec les entreprises du secteur établies dans les autres Etats membres de l'Union européenne.

## POUR QUI ?

Pour les structures, les activités et emplois de l'économie sociale et solidaire.

## Contact

[Retrouvez le site de la CRESS Hauts-de-France](#)

**Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat**

[S'inscrire](#)